

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1575 du Jeudi 30 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
MET FIN AUX FONCTIONS
DU WALI DE CONSTANTINE

P. 16

EXPORTATION HORS-HYDROCARBURES



LE «MADE IN ALGERIA»
FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

P. 7

CAN FÉMININE 2026 MAROC - ALGÉRIE (AUJOURD'HUI À 21H)



UN TEST CRUCIAL MAIS PAS
DÉCISIF POUR LES ALGÉRIENNES

P. 15



À LA TÊTE DE L'APN

KHALIDA BOUFEDECH
PRÔNE LE DIALOGUE
ET LA CONCERTATION

● LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LA PRÉSIDENTE
DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

P. 3

CLASSEMENT DE L'IATA EN NOMBRE D'AÉROPORTS ET D'AÉRODROMES

Dans le concert des grandes puissances aériennes, l'Algérie vient de décrocher une distinction surprenante. Selon les dernières données de l'Association internationale du transport aérien (IATA) pour l'année 2026, le pays se hisse à la 6^e place mondiale en nombre d'aéroports et d'aérodromes reconnus par l'organisation internationale. Une performance qui lui permet également d'occuper la première place en Afrique et dans le monde arabe.

L'ALGÉRIE LEADER AFRICAIN ET 6^e MONDIAL

Trente-quatre : C'est le nombre d'aéroports et d'aérodromes répertoriés par l'IATA

P. 5

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

LA GENDARMERIE NATIONALE LANCE SES COMPTES OFFICIELS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, sous l'appellation "Gendarmerie nationale algérienne", dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les ponts de communication avec les citoyens.

A travers ces pages officielles sur les plateformes Facebook, Instagram, et TikTok, le public pourra "accéder aux différentes activités et missions assurées par la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux communiqués officiels, outre les actions de sensibilisation", et ce, en vue de "fournir une information précise et fiable", selon la même source. "Le lancement de la chaîne officielle

de la Gendarmerie nationale algérienne sur les plateformes Youtube et X sont en cours", précise le communiqué, ajoutant que "l'ouverture de ses deux chaînes sera annoncée prochainement, en tant qu'espace supplémentaire pour la diffusion du contenu médiatique, documentaire, et de sensibilisation". A cette occasion, le Commandement de la Gendarmerie nationale appelle l'ensemble des citoyens à suivre ses comptes et à "recueillir les informations exclusivement via ses sources officielles, tout en évitant de se laisser entraîner par les fausses informations ou les pages usurpant l'identité de l'institution", conclut le communiqué.



AFFAIRES RELIGIEUSES JOURNÉE DE SENSIBILISATION

SUR LA RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, mardi dernier à Alger, une Journée de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, intitulée "La rationalisation de la consommation d'énergie : une finalité religieuse et une responsabilité collective", a été présidée par le directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique au ministère, Mourad Maïza, en présence de représentants de la Direction générale de la Protection civile et de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), ainsi que d'imams et de mouchidate.

A cette occasion, M. Maïza a souligné l'attachement du ministère à "la coordination avec les différentes institutions de l'Etat pour atteindre les objectifs nationaux fixés par les hautes autorités du pays".

A ce titre, le ministère "assume sa responsabilité en matière de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation d'énergie à travers le discours religieux et la promotion des valeurs de modération prônées par l'Islam", a-t-il affirmé, précisant que le Centre culturel islamique, via ses antennes dans les différentes wilayas du pays, "joue un rôle central dans

l'accompagnement des orientations nationales à travers ses programmes et activités culturelles, intellectuelles et scientifiques".

Ces efforts "s'inscrivent en complémentarité avec la mission accomplie par le ministère à travers les mosquées, les écoles coraniques et les instituts spécialisés, pour forger une conscience citoyenne responsable attachée à la préservation des ressources", a-t-il dit, soutenant que "la préservation de l'énergie et des ressources nationales est une responsabilité collective qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun".



OMRA 1448 H

LE 30 JUILLET, DERNIER DÉLAI POUR LE TÉLÉCHARGEMENT OU LA MODIFICATION DES DOSSIERS DES AGENCES TOURISTIQUES CANDIDATES

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, mardi dernier, dans un communiqué, que le 30 juillet 2026 est le "dernier et ultime délai" pour le téléchargement ou la modification des dossiers de candidature via le portail algérien de la Omra, pour les agences souhaitant organiser la Omra au titre de la saison 1448 de l'Hégire.

Cette mesure intervient "conformément au cahier

des charges régissant l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, notamment son article 5, fixant le dernier délai pour le téléchargement ou la modification des dossiers sur le portail algérien de la Omra", précise la même source.

Le délai pour l'introduction des recours a, quant à lui, été fixé à 72 heures après l'expiration du délai de téléchargement des dossiers sur le portail algérien de la Omra, selon la même source.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ADOPTE LE SYSTÈME DE L'APOSTILLE POUR SIMPLIFIER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dernier, dans un communiqué, l'adoption officielle du système de l'Apostille pour la légalisation des diplômes, afin de simplifier les procédures administratives.

Cette mesure "concerne tous les documents publics délivrés par l'administration centrale du ministère et les directions de



l'éducation des wilayas, ainsi que les diplômes et documents pédagogiques délivrés par les établissements publics placés sous tutelle", précise le communiqué.

A cet effet, "les citoyennes et les citoyens doivent introduire (depuis le 9 juillet 2026) leurs demandes d'obtention de cette

certification via la plateforme nationale dédiée, accessible sur le site électronique

apostille.gov.dz, en suivant toutes les étapes requises pour son obtention, depuis le retrait du document destiné à être utilisé à l'étranger auprès de l'établissement émetteur, jusqu'à sa signature et sa remise", explique la même source. Ce système s'inscrit dans le cadre de "la facilitation de l'authentification des documents destinés à être utilisés dans les Etats parties à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers", rappelle le communiqué du ministère. **APS**

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutoume Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Mme Khalida Boufedech. A l'issue de cette audience, Mme Boufedech a déclaré : "J'ai eu, aujourd'hui, l'honneur d'être reçue par le président de la République, qui m'a félicité à l'occasion de mon élection en tant que présidente de l'Assemblée populaire nationale et première femme à occuper ce poste dans l'histoire de l'Algérie indépendante". Et

d'ajouter : "J'ai eu le privilège d'écouter les hautes orientations de Monsieur le président de la République concernant la prochaine étape qui exige plus d'efforts et de complémentarité entre les différentes institutions de l'Etat, au service du pays et du citoyen". L'audience s'est déroulée en présence de M. Mustapha Saïdj, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.



À LA TÊTE DE L'APN KHALIDA BOUFEDECH PRÔNE LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, a réaffirmé, mardi dernier, son intention de travailler en collaboration avec tous dans une atmosphère de responsabilité et de consultation, pour le bien de l'Algérie et la satisfaction des attentes citoyennes. Elle a également insisté sur l'importance de faire progresser l'intervention parlementaire au rythme des changements actuels du pays.

Lors de son intervention après son élection à la tête du Conseil pour la dixième législature, Mme Boufedech s'est engagée à travailler avec tous sans exception dans un esprit de responsabilité, de coopération, de dialogue et de partenariat, afin de servir notre pays et mettre en œuvre les souhaits de notre peuple, par le biais du Conseil, qui est un espace de discussion et une institution constitutionnelle dans laquelle la volonté populaire s'incarne par « la législation, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques ». L'intervenante a ajouté que cette responsabilité partagée exige d'améliorer les performances parlementaires et la qualité de la législation dans le but de suivre le rythme des transformations qui s'opèrent dans notre pays et d'atteindre les objectifs d'un développement global, notant que la phase actuelle requiert



l'établissement « d'un dialogue responsable, le respect du pluralisme et la recherche d'un consensus sur les grandes questions nationales de manière à renforcer la confiance dans cette institution constitutionnelle respectée ». Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration et la coordination institutionnelles avec le Conseil de la nation et le gouvernement, tout en maintenant le respect de leurs prérogatives constitutionnelles. A cet événement, Mme Boufedech a exprimé sa plus profonde reconnaissance et sa loyauté au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts pour tracer la voie de la construction de la nouvelle Algérie et renforcer la position de notre nation aux niveaux régional et international, ainsi qu'à l'Armée nationale populaire, « digne héritière de l'Armée de libération

nationale et garante de la patrie », et à toutes les forces de sécurité pour les sacrifices qu'elles consentent afin de protéger la patrie, de préserver la confiance des citoyens et de maintenir la stabilité du pays. Dans le même contexte, l'oratrice a expliqué que l'élection d'une femme, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, à la tête de l'Assemblée nationale populaire, représente « un moment charnière dans le parcours de notre pays », car elle reflète l'ampleur des transformations que connaît l'Algérie et incarne la dynamique politique de consolidation des institutions de l'Etat, ainsi que le renforcement de la contribution de toutes les compétences nationales, s'inscrivant ainsi dans la logique de la nouvelle Algérie victorieuse. Elle a poursuivi en déclarant que cette « précieuse confiance » est un

accomplissement majeur pour les femmes algériennes et le fruit d'un cheminement national qui a fait de la promotion du rôle des femmes et du renforcement de leur présence dans les institutions constitutionnelles une vision judicieuse dans un projet global visant à continuer de construire une « Algérie forte, moderne, juste et démocratique, fondée sur la compétence et le mérite. »

Au terme de son allocution, la présidente de l'APN a saisi l'occasion pour apprécier les efforts des divers établissements publics, notamment l'Armée nationale populaire, les services de la Protection civile et les autorités locales, ainsi que la réaction positive des citoyens face à l'extinction des feux affectant diverses régions du pays, ce qui, selon elle, prouve un puissant esprit de solidarité nationale et d'une prise de conscience collective de la gravité de ces catastrophes. Elle a ajouté que cette interaction et les efforts déployés ont démontré la réactivité sur le terrain et l'étroite coordination nécessaires pour « limiter la propagation des incendies, de prendre en charge les sinistrés et de protéger les vies humaines ».

L'Algérie franchit aujourd'hui une étape importante de son histoire politique avec l'élection, pour la première fois, d'une femme à la présidence de l'Assemblée nationale populaire. Ce scrutin témoigne de l'épanouissement intellectuel et politique du peuple et de l'Etat et démontre que les femmes jouissent de tous leurs droits et sont capables d'assumer des rôles de premier plan, non seulement au sein de l'Assemblée, mais aussi dans divers secteurs.

Abir Menasria

BIO



Qui est Khalida Boufedech ?

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a publié, hier, sur sa page officielle Facebook, la biographie de sa nouvelle présidente, Khalida Boufedech, devenue la première femme à accéder à la présidence de la Chambre basse du Parlement. Sa candidature, portée par l'Alliance présidentielle et soutenue par d'autres formations politiques, a été approuvée à l'issue de l'élection du

président de l'APN.

Née le 27 mai 1982, Khalida Boufedech est mariée et mère de deux filles. Médecin de formation, elle a obtenu son diplôme de docteur en médecine générale, en 2008, à l'Université d'Alger, avant de décrocher, en 2019, un diplôme d'études spécialisées en allergologie et immunologie clinique. Elle a également poursuivi plusieurs formations spécialisées dans les domaines médical et administratif. Elle a entamé sa carrière professionnelle à l'Établissement public hospitalier d'Aïn Taya, avant d'exercer dans plusieurs structures de santé, puis de

rejoindre le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béné Messous, où elle s'est spécialisée en allergologie et immunologie clinique. Par la suite, elle a occupé plusieurs fonctions administratives au sein du secteur de la santé. Depuis 2023, Dr Khalida Boufedech occupe le poste de cheffe de service à la Direction de la santé de la wilaya d'Alger, enrichissant ainsi une carrière déjà marquée par une solide expérience dans le domaine médical.

Parallèlement à son parcours professionnel, elle s'est engagée dans la vie politique et locale. Elle a été élue membre de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj El Bahri, entre 2012 et 2017, avant d'être élue membre de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger en 2021. Elle siège également au sein de plusieurs conseils d'administration et instances en lien avec le secteur de la santé.

Sur le plan politique, Khalida Boufedech est membre du Front de libération nationale (FLN). Elle siège au comité central du parti et a présidé la commission de la femme de la mouhafadha de Dar El Beïda, contribuant à l'encadrement de l'action féminine et à la promotion de la participation des femmes à la vie politique et publique.

R. N.

SUIVI DE L'OPÉRATION D'INDEMNISATION DES SINISTRÉS DES INCENDIES

ACCÉLÉRER LA CADENCE DE L'EXAMEN DES DOSSIERS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a dirigé une rencontre avec les walis de la République, mardi dernier, afin de faire le point sur le processus d'indemnisation des victimes des incendies de forêt, qui doit être finalisé au plus tard à la fin du mois d'août prochain, selon un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination, qui s'est tenue en visioconférence, a rassemblé les walis de Jijel, Skikda, Constantine, Annaba, El-Tarf, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Béjaïa, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Souk-Ahras, Mascara, Saïda, Mila et Guelma. Ils étaient accompagnés des directeurs exécutifs concernés. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, ainsi que divers cadres du ministère étaient également présents.

La visioconférence a commencé par la lecture de la Fatiha en mémoire des personnes touchées par les incendies de forêt. M. Sayoud, en cette circonstance, a exprimé ses condoléances les plus sincères et sa profonde sympathie envers les familles touchées par ces tragédies, en louant l'engagement considérable déployé par les diverses entités et organismes dans la bataille contre



les incendies. Le ministre a également ajouté que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé ses remerciements aux walis, aux autorités locales et aux différents participants, en reconnaissance de «leur mobilisation, de leur discipline et de leur sens des responsabilités face à cette situation».

En ce qui concerne la compensation ordonnée par le président de la République, M. Sayoud a mis en lumière l'importance d'accroître la vitesse d'examen des dossiers et de mener à bien le processus dans les délais impartis, en s'assurant qu'elle soit réalisée avec une «transparence, une probité, pragmatisme et d'équité».

Il a, à cet égard, fait observer la nécessité de maintenir le même niveau de mobilisation et de vigilance, même après l'extinction de tous les incendies, et d'améliorer les mesures préventives dans l'objectif d'éviter toute situation d'urgence. Par ailleurs, le ministre a évoqué les ressources considérables que l'État a consacrées à la protection des citoyens, des biens et des richesses forestières et agricoles, expliquant qu'il continuera à soutenir la Protection civile en lui fournissant des ressources humaines, en renforçant ses capacités grâce à des équipements et des fournitures tels que des camions, des camions-citernes et des moyens aériens affectés à l'intervention, ainsi qu'en

relançant des projets visant à compléter et à renforcer ses unités. De plus, M. Sayoud a traité du sujet de la propreté environnementale, mettant l'accent sur l'importance d'une action concertée des walis et de toutes les autorités locales pour relever la propreté et surveiller l'entretien de l'environnement urbain, un aspect fondamental lié à la qualité de vie du citoyen.

Depuis le début des incendies dans plusieurs wilayas, toutes les parties concernées travaillent sans relâche pour aider les personnes touchées, protéger les citoyens et fournir toutes les ressources nécessaires pour assurer leur sécurité.

Abir Menasria

EXTINCTION DE TOUS LES FEUX DE FORÊT AU NIVEAU NATIONAL

Les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de tous les incendies au niveau national et les autorités concernées ont entamé l'opération de recensement des dégâts en prélude à l'indemnisation de tous les sinistrés avant la fin du mois d'août prochain.

Après des efforts discontinus déployés sur le terrain, tous les incendies qui se sont déclenchés depuis la date du 8 juillet 2026, parallèlement à la canicule qu'avait connue plusieurs wilayas, ont été éteints, a indiqué, mardi dernier, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), qui a ajouté que ses unités opérationnelles, ainsi que l'ensemble de ses dispositifs, resteront en état d'alerte et de préparation permanentes pour intervenir immédiatement et éteindre tout incendie qui pourrait se déclencher de nouveau, par souci de préserver les vies, les biens et la richesse forestière.

Des incendies se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays et des opérations intensives ont été engagées pour les éteindre. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés aussi, à la faveur de la bonne coordination sur le terrain entre différents secteurs et instances



concernés. Pour leur part, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intensifié leurs interventions sur le terrain pour prêter main-forte aux services de la Protection civile et aux directions des forêts, en mobilisant plusieurs unités au niveau des zones touchées, ainsi que des moyens relevant des forces aériennes, des engins, des bulldozers, des camions anti-incendie, des camions citernes et des ambulances, sans oublier la participation au transport et à l'évacuation de la population résidant à proximité des régions touchées.

Dans un message adressé aux éléments de la Protection civile, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué hautement l'action héroïque des femmes et des hommes

de ce corps constitué, ainsi que les efforts "colossaux et titanesques" qu'ils ont déployés aux côtés des éléments de l'ANP, des citoyens dévoués et des autres institutions concernées. S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée lundi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué l'élan de solidarité nationale manifesté par les Algériens face aux feux de forêt, tout en rendant un hommage appuyé à la jeunesse algérienne, dont "le patriotisme aigu et l'esprit de volontariat étonnent de plus en plus le monde".

Sur instruction du président de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé le lancement de l'indemnisation de l'ensemble des sinistrés de ces incendies, l'opération devant être achevée au plus tard à la fin du mois d'août prochain.

Les sinistrés seront indemnisés aussi bien pour les pertes matérielles ayant affecté les bâtiments et les habitations que pour celles liées aux récoltes agricoles et au cheptel.

Pour ce faire, des commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts occasionnés par les feux de forêt ont été installées à travers les différentes wilayas touchées, regroupant des représentants des différents secteurs et organismes concernés, procédant ainsi aux premières constatations sur le terrain, en prélude au lancement des mesures d'indemnisation. **APS**

CLASSEMENT DE L'IATA EN NOMBRE D'AÉROPORTS ET D'AÉRODROMES L'ALGÉRIE LEADER AFRICAIN ET 6^e MONDIAL

Dans le concert des grandes puissances aériennes, l'Algérie vient de décrocher une distinction surprenante. Selon les dernières données de l'Association internationale du transport aérien (IATA) pour l'année 2026, le pays se hisse à la 6^e place mondiale en nombre d'aéroports et d'aérodromes reconnus par l'organisation internationale. Une performance qui lui permet également d'occuper la première place en Afrique et dans le monde arabe.

Trente-quatre. C'est le nombre d'aéroports et d'aérodromes répertoriés par l'IATA. Ce n'est pas un simple chiffre jeté au bas d'un registre de l'IATA, c'est la cartographie d'un pays qui s'est mesuré à sa propre géographie. Sur la scène aérienne internationale, l'Algérie s'offre une place d'exception, s'invitant juste derrière des colosses comme le Canada (234) ou les États-Unis (127) et s'alignant au coude-à-coude avec l'Allemagne (41), l'Espagne (39) ou la Chine (36).

À ce jeu de la connectivité globale, elle devance même des berceaux historiques de l'aviation civile tels que le Royaume-Uni (33), la France (30) ou encore l'Italie (29). Vous vous demandez sûrement comment et pourquoi. C'est une bonne interrogation car il faut nuancer. Des pays comme la France, l'Italie ou le Royaume-Uni disposent de superficies modestes, interconnectées par des réseaux ferroviaires à haute vitesse et des autoroutes denses qui absorbent l'essentiel du trafic interne.

L'Algérie, à l'inverse, fait face à un défi spatial sans commune mesure : avec environ 2,4 millions de kilomètres carrés, le recours à l'aérien n'est pas un luxe commercial, mais une nécessité d'État.

À l'échelle continentale, cette réalité territoriale confère à l'Algérie une suprématie logistique incontestée en Afrique. Pour mesurer la densité de ce maillage, il suffit d'observer l'écart qui la sépare des autres grandes puissances africaines : son plus proche poursuivant, le Nigeria, accuse un retard de dix longueurs avec 24 plateformes homologuées par l'IATA. L'Afrique du Sud complète le podium continental avec 15 infrastructures, suivie de l'Égypte (14) et du Maroc (12). En déployant un tel réseau sur son territoire, l'Algérie ne se contente pas de figurer sur la carte du transport aérien africain, elle en dessine l'une des épine dorsales les plus solides. Cette hégémonie se vérifie tout aussi nettement au sein du monde arabe, où l'Algérie occupe la première place avec une avance confortable. Elle



devance des acteurs majeurs de la région, à commencer par l'Arabie saoudite, deuxième du classement arabe avec 22 infrastructures reconnues, ainsi que l'Égypte. Alors que plusieurs nations de la région ont concentré leurs investissements sur de gigantesques hubs internationaux dédiés au transit mondial, le modèle algérien se distingue par un maillage territorial global, capable d'allier connectivité externe et désenclavement systématique de ses wilayas.

UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Derrière ce classement se cache une réalité souvent méconnue. Si les regards se tournent généralement vers les grands hubs internationaux de Dubaï, Doha, Londres ou Istanbul, qui génèrent des milliards de dollars par an, l'Algérie a construit son modèle autour d'une autre ambition : celle de connecter un territoire-continent.

Cette nuance n'enlève cependant rien à la portée du résultat obtenu par l'Algérie. Au contraire, elle permet d'en saisir toute la singularité. Car oui, au-delà de l'impératif économique, ce réseau de 34 infrastructures est le produit d'une doctrine politique d'intégration nationale. Dans un pays vaste comme un continent, l'aviation civile a été pensée dès l'indépendance comme le principal vecteur de la continuité territoriale. Que ce soit l'aéroport d'Oran, d'Alger, de Constantine, de Ghardaïa, de Tindouf... Ces infrastructures ont relayé le pays. Et si l'on commence à compter, les chiffres paraissent plus réalistes et surtout crédibles.

À cette exigence souveraine s'est ajoutée une contrainte industrielle majeure : le développement du secteur des hydrocarbures dans le Sahara. L'exploitation des gisements a nécessité la création précoce d'aéroports et d'aérodromes capables d'acheminer le personnel, les équipements lourds et d'assurer la logistique complexe des bases de

vie isolées. Ainsi, là où de nombreux États africains peinent encore à désenclaver leurs régions périphériques, l'Algérie dispose d'un maillage déjà opérationnel reliant le Nord littoral aux centres névralgiques du Grand Sud. Dans ces zones éloignées, les escales stratégiques comme Tamanrasset, Djanet, Adrar ou Timimoun dépassent la simple fonction de transit routinier : elles soutiennent le tissu économique local, sécurisent l'approvisionnement et facilitent l'émergence de projets industriels et miniers structurants.

Cette infrastructure éprouvée prend une dimension stratégique nouvelle au regard des priorités économiques actuelles. Qu'il s'agisse de la diversification hors-hydrocarbures, de la transition énergétique ou de l'ouverture aux investissements étrangers, le transport aérien s'affirme comme le levier central de cette dynamique. Le Sahara algérien, avec ses gisements touristiques majeurs comme le Tassili n'Ajjer ou le Hoggar, dispose désormais de la clé de voûte indispensable à son essor : une accessibilité directe et sécurisée.

LE DÉFI DE LA VALORISATION

Si le classement africain témoigne de la solidité du maillage territorial algérien, il pose également une autre question : comment transformer cet avantage structurel en levier de croissance économique ? Car disposer du plus grand nombre d'infrastructures aéroportuaires ne constitue pas une finalité en soi. L'enjeu réside désormais dans leur valorisation.

L'amélioration des dessertes nationales et internationales, l'ouverture de nouvelles lignes aériennes, le développement des compagnies nationales, ainsi que l'accélération des investissements dans les services aéroportuaires figurent parmi les défis qui accompagneront la prochaine phase du développement du secteur.

L'Algérie dispose aujourd'hui d'atouts considérables. Sa position géographique lui permet naturellement de constituer un point de connexion entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Située au cœur du Bassin méditerranéen, elle bénéficie d'une proximité immédiate avec plusieurs grands marchés internationaux.

Cette situation pourrait progressivement renforcer son rôle dans le transport aérien régional à condition que le développement des infrastructures s'accompagne d'une stratégie ambitieuse en matière de connectivité internationale. Les signaux observés ces dernières années vont d'ailleurs dans cette direction. La multiplication des investissements dans les infrastructures de transport, la modernisation des grands aéroports internationaux du pays, l'assouplissement des procédures de délivrance des visas pour certaines catégories de visiteurs étrangers, ainsi que les ambitions affichées dans le domaine touristique témoignent d'une volonté de renforcer l'attractivité du territoire national.

Cette 6^e place mondiale rappelle que la puissance aérienne ne se mesure pas uniquement au nombre de passagers transportés ou à la taille des hubs internationaux. Elle se mesure également à la capacité d'un pays à rapprocher ses citoyens malgré les distances, à soutenir le développement de ses régions les plus éloignées et à préparer les infrastructures dont dépendront les ambitions économiques de demain. Car si les routes ont longtemps façonné l'histoire des nations, les cieux sont devenus, au XXI^e siècle, l'un des nouveaux espaces où s'expriment leur souveraineté, leur influence et leur capacité à se projeter dans l'avenir. L'Algérie y occupe désormais une place que les chiffres viennent, une fois encore, confirmer.

G. Salah Eddine

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE L'ALGÉRIE COMPTE ÉLIMINER LA MALADIE D'ICI 2030

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite, le ministère de la Santé a organisé, mardi dernier à Alger, une rencontre consacrée aux efforts nationaux visant à renforcer la prévention, à élargir le dépistage et à améliorer la prise en charge de cette maladie dans l'objectif de l'éliminer d'ici à 2030.

Dans une allocution prononcée en son nom par le chef de cabinet du ministère de la Santé, Hadj Maâti Khalil Reda, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a affirmé que la lutte contre l'hépatite virale constitue une priorité nationale qui s'inscrit dans le cadre des politiques de santé publique. Il a souligné que la célébration de cette journée représente une occasion de dresser le bilan des progrès accomplis, d'identifier les défis qui subsistent et de réaffirmer la volonté de poursuivre les efforts conjoints visant à renforcer la prévention, à élargir le dépistage et à améliorer la prise en charge, jusqu'à l'élimination de cette maladie dans notre pays. Dans cette perspective, l'Algérie a adopté un Plan stratégique national



de lutte contre l'hépatite virale (2024-2027), élaboré en collaboration avec différents acteurs, afin d'établir une feuille de route nationale axée sur la prévention, le dépistage précoce et les traitements thérapeutiques, a indiqué le ministre.

Ce plan constitue également une étape fondamentale vers la réduction des cas d'infection et des décès dus à l'hépatite, en mettant notamment l'accent sur « l'élimination de la transmission du virus de l'hépatite B de la mère vers l'enfant », un objectif

qui, comme l'a souligné M. Aït Messaoudene, nécessite la poursuite de la mobilisation de l'ensemble des partenaires, ainsi qu'un renforcement de la coordination entre eux.

À cet égard, le ministre a rappelé que ce plan s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visant à éliminer l'hépatite virale d'ici à 2030, conformément à la stratégie mondiale de lutte contre cette maladie.

Il a également souligné que l'Algérie

« a réalisé des progrès significatifs dans le domaine de la prévention, notamment grâce à la vaccination contre l'hépatite B, obligatoire dans le calendrier vaccinal infantile depuis 2003, ainsi qu'à l'amélioration du dépistage des hépatites B et C dans les centres de dépistage, en plus de l'intensification des campagnes de sensibilisation destinées à tous les segments de la population ».

Dans le domaine du traitement et des soins, le ministre a passé en revue les efforts consentis pour améliorer la prise en charge de cette maladie, notamment à travers la mobilisation des ressources humaines et matérielles à l'échelle nationale, l'élaboration d'un guide de prise en charge et l'élargissement de la décentralisation des soins qui lui sont consacrés. Autant de mesures qui traduisent l'engagement de l'État à garantir à chaque citoyen le droit à « la prévention, au dépistage, au traitement et aux soins ».

Il convient de rappeler que la Journée mondiale contre l'hépatite est célébrée cette année sous le slogan « Hépatite : Briser les barrières ».

Abir Menasria

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

LANCEMENT DU PROGRAMME «MOBILITÉ DES JEUNES»

Le ministère de la Jeunesse a lancé le programme "Mobilité des jeunes", visant à renforcer la mobilité des jeunes et à élargir les possibilités offertes aux jeunes des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour bénéficier de différentes activités touristiques, éducatives et culturelles, a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre du programme estival 2026, visant à ancrer les valeurs d'échange et d'interaction entre les jeunes du pays et à



renforcer l'esprit de citoyenneté et l'unité nationale". Le programme cible les jeunes de 25 wilayas du Sud et

des Hauts-Plateaux, à travers 5 sessions organisées au niveau de 7 auberges de jeunes dans les wilayas de Tlemcen et de Tipasa.

L'initiative repose sur "un programme intégré combinant des activités touristiques, culturelles, éducatives, sportives et récréatives", permettant aux participants de "découvrir les richesses civilisationnelles, historiques et naturelles de notre pays", tout en favorisant les espaces d'échange et de partage d'expériences entre les jeunes. La première session a débuté avec la participation de 350 jeunes, filles et

garçons, issus de 7 wilayas, durant la période allant du 23 au 30 juillet, précise le communiqué, ajoutant que les autres sessions se poursuivront conformément au calendrier établi dans le cadre du programme estival, jusqu'au 31 août 2026. Plus de 1.500 jeunes, filles et garçons, bénéficieront de ce programme durant la saison estivale, ce qui permettra d'élargir le nombre de bénéficiaires et d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de cette initiative nationale. Le ministère a mis à la disposition des personnes intéressées une plateforme d'inscription accessible via le lien suivant : <https://youthouse.mjeunesse.gov.dz/register?to=mobility>. **APS**

ÉCHANGES INTERWILAYAS

UNE DÉLÉGATION DE JEUNES DE BATNA EN SÉJOUR À ORAN

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran poursuit l'accueil des délégations de jeunes participant au programme national d'échanges interwilayas, une initiative visant à renforcer les liens de fraternité et à promouvoir les échanges entre les jeunes issus des différentes régions du pays, a indiqué, mardi dernier, cet organisme. Dans ce cadre, une délégation de jeunes en provenance de la wilaya de Batna est arrivée à Oran, où elle séjournera à l'auberge de jeunesse Chahid Belkadi-Tahar. Les participants prendront part à un programme d'activités variées

alliant visites touristiques, culturelles et découvertes récréatives. Au cours de leur séjour, les jeunes auront l'occasion de découvrir les principaux sites historiques, culturels et touristiques dont regorge la wilaya d'Oran. Ce programme leur permettra également de mieux appréhender le patrimoine de la région et de favoriser les échanges d'expériences avec les jeunes de la wilaya d'accueil, précise-t-on.

A travers cette initiative, les organisateurs entendent offrir aux participants un espace de rencontre, de dialogue et de partage, tout en

encourageant l'ouverture sur les différentes composantes culturelles et patrimoniales du pays. Le programme national d'échanges interwilayas, initié par le ministère de la Jeunesse, constitue l'un des principaux dispositifs visant à promouvoir la mobilité des jeunes et à consolider les valeurs de citoyenneté, de solidarité et de cohésion nationale. Il favorise la découverte des richesses historiques, culturelles et naturelles des différentes wilayas, tout en contribuant au renforcement des relations entre les jeunes Algériens et au développement de l'esprit du vivre-ensemble, souligne-t-on encore.

EXPORTATION HORS-HYDROCARBURES LE «MADE IN ALGERIA» FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé, mardi à Bordj Bou Arréridj, le lancement de plusieurs opérations d'exportation de produits électroménagers « Made in Algeria » vers des marchés européens et arabes. Une nouvelle étape dans la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures, qui confirme la montée en puissance de l'industrie algérienne sur des marchés internationaux réputés parmi les plus exigeants.

Accompagné du wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, le ministre a donné le coup d'envoi de la première exportation de climatiseurs mobiles de la marque Condor vers l'Europe, plus précisément vers l'Espagne, en exécution d'une première commande commerciale émanant des principaux centres d'achat européens spécialisés dans ce type de produits. Cette percée revêt une portée particulière dans la mesure où elle marque l'entrée d'un produit électroménager algérien sur les chaînes d'approvisionnement européennes, longtemps considérées comme un défi majeur pour les industriels nationaux en raison des exigences élevées imposées en matière de qualité, de sécurité et de performance. Dans le même élan, Kamel Rezig a procédé au lancement des opérations d'exportation de climatiseurs fixes de type « Split » vers la Tunisie, dans le cadre d'un chargement global de 46 conteneurs. Il a également donné le signal de départ d'un convoi composé de 14 conteneurs de réfrigérateurs et de congélateurs de la marque « Midea », destinés aux marchés tunisien, libyen et mauritanien. Dans une déclaration à la presse en marge de cet événement, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a estimé que ces réalisations constituent le fruit des orientations économiques engagées ces dernières années. « Ces opérations concrétisent les résultats de la politique économique impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement de la production nationale, de la promotion de l'investissement industriel et de l'accompagnement des exportateurs », a affirmé Kamel Rezig, soulignant que cette dynamique « produit désormais des résultats tangibles ». Le ministre a notamment mis en avant la confiance grandissante accordée aux produits algériens par les principaux centres d'achat

européens, révélant que plus de 250.000 climatiseurs mobiles fabriqués par Condor ont déjà fait l'objet de commandes destinées à l'exportation. « Ce volume confirme le potentiel du produit algérien sur le marché européen », a-t-il soutenu. Au-delà des chiffres, cette performance traduit également une évolution qualitative de l'appareil industriel national. L'accès aux marchés européens demeure conditionné au respect d'un ensemble de normes particulièrement rigoureuses portant notamment sur la sécurité des produits, leur performance énergétique ainsi que leur conformité technique. Une exigence qui confère une valeur ajoutée supplémentaire aux produits qui parviennent à s'y imposer. Pour le ministre, cette percée constitue ainsi « un signal fort » démontrant la capacité de l'industrie algérienne à accéder aux marchés internationaux les plus exigeants grâce à la conformité de ses produits aux standards européens en matière de qualité, de sécurité et de performance.

LE PARI DES EXPORTATIONS INDUSTRIELLES

Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour renforcer la place des produits algériens sur les marchés internationaux et réduire progressivement la dépendance de l'économie nationale aux recettes issues des hydrocarbures. L'électroménager apparaît aujourd'hui comme l'un des secteurs industriels les plus prometteurs dans cette stratégie de diversification économique. Grâce à un tissu industriel développé au cours des deux dernières décennies et à des investissements importants dans les capacités de production, plusieurs opérateurs nationaux affichent désormais des ambitions internationales.



Le ministre a, à ce titre, souligné les avantages compétitifs dont dispose l'Algérie pour renforcer davantage ses parts de marché à l'exportation. Il a notamment mis en exergue la proximité géographique avec les principaux marchés européens, qui permet un acheminement maritime des marchandises en seulement deux jours. Un atout logistique susceptible de réduire considérablement les coûts de transport, d'améliorer la réactivité des entreprises exportatrices et de renforcer la compétitivité des produits algériens face à leurs concurrents internationaux. Dans un contexte marqué par la recherche de circuits d'approvisionnement plus courts et plus résilients au niveau mondial, cette proximité constitue un avantage stratégique dont les industriels algériens entendent désormais tirer pleinement profit. Pour sa part, le directeur général adjoint du groupe Condor, Mohamed Salah Daàs, a affirmé que l'entreprise répond désormais à l'ensemble des exigences techniques et commerciales imposées par les centres d'achat européens, ce qui lui a permis de concrétiser cette première opération d'exportation de climatiseurs mobiles vers le marché espagnol. Il a indiqué que le groupe poursuivra son programme de développement à travers la conclusion de nouveaux partenariats technologiques avec des opérateurs internationaux, dans l'objectif de consolider sa présence sur les marchés étrangers et de

diversifier davantage son offre destinée à l'exportation. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de montée en gamme des produits algériens, fondée sur l'innovation, le transfert technologique et l'adaptation permanente aux standards internationaux. Notons enfin qu'en marge de cette visite, Kamel Rezig a inspecté le terminal ferroviaire récemment mis en service au niveau de la zone industrielle de Bordj Bou Arréridj. Dédicée au groupage des conteneurs destinés à l'exportation ainsi qu'à la réception et au déchargement des marchandises en provenance des différents ports du pays, cette infrastructure constitue un maillon essentiel dans l'amélioration de la chaîne logistique nationale. Sa mise en service devrait permettre de réduire sensiblement les délais et les coûts liés au transport des marchandises tout en renforçant les capacités exportatrices des opérateurs industriels implantés dans cette importante zone industrielle. Au-delà des volumes exportés, ces opérations illustrent l'émergence progressive d'un nouveau modèle fondé sur la valorisation du « Made in Algeria » et l'ouverture croissante des entreprises nationales aux marchés internationaux. Une dynamique qui conforte les ambitions affichées en matière de diversification économique et place désormais la compétitivité industrielle et logistique au cœur de la stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures.

G. Salah Eddine

LES BANQUES TENUES DE DOMICILIER LES OPÉRATIONS D'EXPORTATION DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 48H

La Banque d'Algérie a fixé à 48 heures le délai maximal de domiciliation des opérations d'exportation de biens et de services, à compter de la réception d'un dossier complet, en vertu d'une note adressée, mardi, aux banques, s'inscrivant dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la facilitation des exportations. Dans cette nouvelle note, la Banque d'Algérie précise que

"les banques intermédiaires agréées doivent prioriser les dossiers d'exportation en simplifiant leurs circuits internes de traitement, tout en garantissant le respect strict de ce délai", soulignant que "tout retard non justifié exposera la banque aux mesures de contrôle strictes prévues par la réglementation en vigueur". Parallèlement, la Banque d'Algérie insiste sur la nécessité d'une "vigilance

renforcée" au niveau des banques en matière de commerce extérieur. A cet effet, celles-ci doivent "s'assurer de la régularité et de la cohérence des dossiers soumis, de veiller au respect strict des obligations de rapatriement des recettes d'exportation et de se conformer rigoureusement au dispositif légal relatif à la prévention du blanchiment d'argent et des infractions à la législation des changes". APS

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PROJETS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le ministre de l'Hydraulique, M. Lounès Bouzegza, a dirigé une rencontre focalisée sur l'avancement des travaux de raccordement à distance depuis les nouvelles usines de dessalement de l'eau de mer de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Ces installations permettront de fournir de l'eau potable à 12 wilayas. Il a, à cet égard, mis en exergue l'importance d'accélérer l'exécution des divers projets stratégiques en lien avec l'eau et l'assainissement.

Cette déclaration a été faite lors d'une réunion de travail et d'évaluation présidée, lundi dernier, par le ministre, afin de faire le point sur l'évolution des projets coordonnés par l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA). Cette rencontre a rassemblé les cadres du ministère, ainsi que les responsables de ces deux établissements. Cette réunion a principalement porté sur les procédures de démarrage des projets de raccordement à distance, qui incluent un réseau de conduites de liaison et de raccordement s'étendant sur plus de 250 kilomètres vers chaque wilaya



concernée. La station de dessalement de Tlemcen alimentera les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma, tandis que celle de Mostaganem desservira les wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt. Enfin, la station de Chlef fournira de l'eau aux wilayas de Chlef, Aïn Defla, Médéa et à la partie orientale de la wilaya de Tissemsilt. La réunion a également examiné l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques, notamment le projet de transfert d'eau depuis la station de dessalement de Fouka 2, qui est entré en service et a commencé à approvisionner les communes de la partie orientale de la wilaya de Blida, ainsi que le projet de Koudiet-Draouche reliant El Tarf et Guelma, dont une partie est entrée en service, en attendant la

mise en service des installations restantes après la réalisation des essais techniques. La réunion a également abordé d'autres projets en construction ou en préparation, notamment l'approvisionnement en eau potable de la région de Tin Zaouatine, l'achèvement des projets dans la wilaya de Souk-Ahras et la préparation de l'approvisionnement de la ville d'El Eulma et de plusieurs communes du nord-est de Sétif à partir du barrage de Draâ El Diss. Elle a également porté sur les projets de stations de déminéralisation, d'agrandissement des stations de traitement des eaux et de renouvellement des réseaux de distribution « afin de réduire les fuites et d'améliorer la qualité du service ». En ce qui concerne le secteur de l'assainissement, la présentation faite lors de la réunion

a indiqué que l'Office national de l'assainissement (ONA) a achevé 147 des 151 projets prévus, y compris la construction et la réhabilitation de stations d'épuration des eaux usées et leur équipement en traitement tertiaire dans le but de réutiliser l'eau traitée pour l'irrigation agricole et les usages industriels. À l'issue de la rencontre, le ministre a mis l'accent sur l'importance de renforcer la cadence des travaux, de garantir les standards de qualité et d'accélérer la mise en service des projets achevés. Tout en assurant une supervision quotidienne des opérations et en améliorant la collaboration entre les différents acteurs, l'objectif est de renforcer la sécurité hydrique et d'améliorer le service public lié à la distribution de l'eau et à l'assainissement.

Abir Menasria

PROJETS MINIRS STRUCTURANTS

ASSURER L'ACHEMINEMENT DES MATIÈRES PREMIÈRES

Une réunion de coordination, consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets miniers structurants et des projets d'accompagnement, s'est tenue, mardi dernier, entre les ministères des Hydrocarbures, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des Mines et des Industries minières et de l'Hydraulique.

Cette réunion, tenue au siège du ministère des Hydrocarbures, sous la présidence de son secrétaire général, M. Medjellid Miloud, en présence des secrétaires généraux des autres départements ministériels, a été consacrée au projet d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, au projet de phosphate intégré et aux projets de réalisation des infrastructures d'accompagnement nécessaires à l'exploitation et à la production, en particulier ceux liés à la mobilisation des ressources hydriques nécessaires aux différentes unités industrielles et au renforcement des capacités de transport ferroviaire et logistique, afin de garantir la fluidité de l'acheminement des produits miniers entre les sites d'exploitation, de traitement et de transformation industrielle et les ports d'exportation,



prises pour répondre aux besoins de l'unité de traitement primaire du minerai de fer à Gara Djebilet, du projet de production de concentré de fer dans la région de Toumiat (Béchar) et des complexes de traitement, de transformation et de valorisation du phosphate à Bled El Hadba (Tébessa) et Oued Kebrit (Souk-Ahras). Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités d'approvisionnement en eau, en adéquation avec les différentes phases de mise en service de ces installations industrielles, ajoute la même source. La réunion a, en outre, permis de passer en revue l'état d'avancement des projets de transport minier, notamment les programmes de renforcement des capacités de chargement et de transport des minerais de fer et de phosphate, afin d'accompagner la mise en exploitation des lignes

ferroviaires, la hausse progressive de la production et d'assurer l'acheminement des matières premières et des produits transformés vers les unités industrielles nationales et les ports d'exportation dans le cadre de la mise en place d'une chaîne de valeur minière et industrielle intégrée. Les secrétaires généraux ont affirmé que "la phase actuelle exige un renforcement de la coordination sur le terrain entre les différents secteurs et organismes concernés, ainsi que le traitement rapide de l'ensemble des préoccupations techniques et administratives, de manière à garantir le respect du calendrier fixé pour l'entrée en exploitation des projets, conformément aux instructions du président de la République visant à valoriser les ressources minières nationales, à renforcer l'intégration industrielle et à accroître la contribution du secteur minier à la diversification de l'économie nationale". Au terme de cette réunion de coordination, il a été convenu de mettre en place un mécanisme de suivi périodique auprès des secrétaires généraux des secteurs concernés, en vue d'évaluer l'état d'avancement des travaux, d'assurer une coordination permanente entre les différents intervenants et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation des infrastructures et des structures d'accompagnement, jusqu'à la mise en service de l'ensemble des projets dans les délais impartis, en vue de renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle industriel et minier régional et de consolider les fondements de la sécurité industrielle et de la souveraineté économique nationale, conclut le communiqué du ministère.

APS

PRÉSERVATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIPASA

L'UNESCO SALUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Lors de la 48e réunion du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco à Busan (République de Corée), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a félicité l'Algérie pour les efforts déployés en vue de protéger le site archéologique de Tipasa, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts publié mardi dernier.

Le ministère a exprimé sa « satisfaction quant à la décision du Comité du patrimoine mondial concernant le rapport technique relatif à la préservation du site archéologique de Tipasa », après l'adoption à l'unanimité d'une décision reconnaissant explicitement les efforts déployés par l'État pour assurer une gestion et une protection efficaces et durables des éléments matériels et immatériels attestant de « l'authenticité de ce monument exceptionnel ».

Le Comité a félicité l'Algérie pour l'élaboration du plan de gestion du site pour la période 2025-2030, estimant que sa mise en œuvre effective constitue une base solide pour la gestion du site et la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle. Par ailleurs, le ministère a réaffirmé sa volonté d'œuvrer à la mise en œuvre des

recommandations techniques contenues dans cette décision et de présenter, avant le 1er décembre 2028, un rapport actualisé sur l'état de conservation du site, ainsi que sur les progrès accomplis dans l'application de ces directives au Centre du patrimoine mondial. Il a également souligné que la sauvegarde du patrimoine national demeure une priorité majeure, reflétant l'identité algérienne et la richesse de son héritage historique. Cette reconnaissance internationale vient ainsi conforter les efforts engagés par l'Algérie pour préserver et transmettre son patrimoine culturel aux générations futures. Elle souligne également l'importance accordée à la protection des biens inscrits au patrimoine mondial, dont la conservation constitue un enjeu majeur de mémoire, d'identité et de rayonnement culturel.

Abir Menasria



GÉNÉRALE DE KATMA AU TNA LORCA DERRIÈRE D'AUTRES MURS

Pourquoi remonter aujourd'hui *La maison de Bernarda Alba*, ultime chef-d'œuvre de Federico García Lorca, écrit quelques semaines avant son assassinat en 1936 ? La question s'impose d'emblée. Cette tragédie, publiée à titre posthume en 1945, pourrait sembler appartenir à une autre époque. Pourtant, dès les premières scènes de *Katma*, la nouvelle création du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), présentée en générale, avant-hier, cette impression s'efface. Si les sociétés ont évolué, les mécanismes de domination dénoncés par Lorca n'ont pas disparu. Ils se sont simplement transformés. Le patriarcat a changé de visage, mais continue d'imprégner les rapports sociaux.

C'est précisément sur cette permanence que s'appuie la metteuse en scène Amel Menighed, qui signe une adaptation libre de l'œuvre, rebaptisée *Katma* (Silencieuse) à partir du texte adapté par Allel El Mouhib.

Loin d'une transposition fidèle, *Katma* extrait l'essence du drame de Lorca pour l'inscrire dans un imaginaire plus proche de notre réalité. Bernarda devient Lallahoum, matriarche autoritaire qui, après la mort de son mari, impose huit années de deuil à ses cinq filles, condamnées à un enfermement absolu. La demeure familiale se mue en prison où le temps semble suspendu. À cette microsociété étouffante s'ajoutent une grand-mère sénile, elle aussi recluse, et une domestique qui, tout en subissant cet ordre établi, contribue à sa perpétuation.

OMAR, OU LA DOMINATION SANS VISAGE

Mais cette maison exclusivement féminine n'est en rien un refuge. L'absence des hommes ne signifie pas la disparition du patriarcat. Celui-ci continue d'exercer son emprise à travers les femmes elles-mêmes, qui en reproduisent les codes et les contraintes. Les frustrations s'accumulent, les rivalités s'exacerbent et chacune tente



de préserver un espace où le désir pourrait encore survivre. L'arrivée d'Omar, adaptation de Pepe el Romano, fait vaciller cet équilibre fragile. Personnage invisible durant toute la représentation, il n'en occupe pas moins toute la scène. On ne le voit jamais, on ne l'entend pas, mais il nourrit toutes les conversations et cristallise les tensions. Promis à l'aînée, il devient aussi l'objet du désir des autres sœurs, notamment Adila, équivalent de l'Adela de Lorca. Cette absence constitue l'un des ressorts dramaturgiques les plus puissants de l'œuvre originale, intelligemment préservé par la mise en scène. Omar cesse d'être un personnage pour devenir un symbole : celui d'un pouvoir masculin qui n'a même plus besoin d'être physiquement présent pour continuer à gouverner les existences.

UNE ESTHÉTIQUE DE LA TENSION

Cette réflexion irrigue toute la proposition scénique d'Amel Menighed, qui s'éloigne régulièrement du réalisme pour explorer une écriture plus sensorielle, où affluent les influences du théâtre de la cruauté.

Les corps deviennent les principaux vecteurs du récit. Gestes répétitifs, mouvements contraints, respirations

haletantes : la souffrance s'incarne davantage qu'elle ne s'exprime. La musique de Hassan Lamamra, mêlant voix, rythmes et superpositions sonores, accompagne cette montée en tension et renforce une atmosphère où la dissonance finit par trouver sa propre harmonie. La scénographie de Moussa Noun participe pleinement à cette impression d'étrangeté. De grands panneaux peints, où se mêlent visages déformés, masques archaïques, motifs calligraphiques et portes symboliques, composent un univers à la frontière du réel et du cauchemar.

Les éclairages jouent constamment sur les contrastes, alternant des tonalités chaudes et dorées avec des lumières froides et métalliques. Les costumes, déclinés dans une palette de gris, de bleus très pâles et ponctués de quelques touches de rouge éteint, traduisent cette suspension entre vie et extinction. Le gris devient ici la couleur d'une existence privée d'horizon, où subsiste malgré tout une infime possibilité d'émancipation.

UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE ASSUMÉE

Dans *Katma*, le texte n'occupe plus la place centrale qu'il conserve dans les mises en scène classiques de Lorca. Si

les dialogues rappellent constamment que le mariage constitue l'unique perspective offerte à ces jeunes femmes, la parole cède souvent le pas à la présence physique des interprètes. Amel Menighed privilégie avant tout la puissance du jeu collectif de huit femmes traversant une multitude d'états émotionnels. Les corps racontent autant que les mots, parfois davantage. Ce choix produit plusieurs séquences d'une réelle intensité, même si cette approche très expérimentale tend parfois à atténuer certaines subtilités de l'écriture de Lorca. L'interprétation des comédiennes — Nesrine Belhadj, Hadjer Seraoui, Asmaa Chikh, Raja Houari, Khadidja Mezini, Souad Djenati, Lynda Sellam et Karima Nayet, que le public connaît davantage comme chanteuse — apparaît d'ailleurs inégale. Certaines imposent une présence remarquable et portent avec force la violence intérieure de leurs personnages, tandis que d'autres semblent moins à l'aise avec cette écriture très physique.

UN SPECTACLE QUI REFUSE LE CONFORT

Katma ne cherche manifestement pas à séduire. La création préfère déranger plutôt que rassurer, ouvrir des questionnements plutôt que proposer des réponses. Plus qu'un spectacle à regarder, elle se veut une expérience à vivre, sollicitant autant les émotions que la réflexion.

Au-delà de son ancrage dans l'univers de Lorca, cette adaptation rappelle que la tyrannie familiale, l'enfermement, la confiscation du désir et les multiples formes du patriarcat demeurent des réalités profondément contemporaines. La maison de Bernarda Alba n'a pas disparu. Elle existe encore, sous d'autres formes, derrière d'autres murs. C'est sans doute là que réside la plus grande réussite de *Katma* : démontrer que, près de quatre-vingt-dix ans après son écriture, le théâtre de Lorca conserve une force politique, sociale et humaine intacte.

R. C.

www.alger16.dz
ALGER16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ
SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAÏN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL »
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

16. EDWARD-ROBERT DARTY, DIRECTEUR DE LA
CHARGE AFFAIRES DE POUVOIR A ALGER 16

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

L'IA MADE IN CHINA DÉFIE LES GÉANTS DE LA SILICON VALLEY

Dans la guerre des intelligences artificielles, la Chine vient de frapper un grand coup. L'Empire du Milieu entend bien rivaliser avec les États-Unis et leurs modèles ultra-populaires tels que ChatGPT 5.6 et Claude Fable 5.

En l'espace de quelques jours, deux entreprises chinoises, Moonshot AI et Alibaba, ont présenté des modèles d'intelligence artificielle qu'elles affirment capables de rivaliser avec les systèmes les plus avancés d'OpenAI et d'Anthropic. Ces annonces interviennent dans un contexte où l'IA devient un enjeu majeur en matière de sécurité nationale, de puissance économique et d'influence géopolitique.

MOONSHOT AI LANCE KIMI K3, ALIBABA DÉVOILE QWEN3.8

Moonshot AI, basée à Pékin et considérée comme l'un des principaux développeurs chinois de modèles d'IA, a révélé Kimi K3. Selon l'entreprise, ses propres tests placent ce modèle au-dessus de la plupart des systèmes américains, à l'exception de GPT-5.6 Sol d'OpenAI et de Claude Fable 5 d'Anthropic. Moonshot précise toutefois que Kimi K3 surpasserait ces concurrents sur certains critères spécifiques. Dans la foulée, Alibaba a présenté Qwen 3.8 ce week-end, décrivant ce nouveau modèle comme "l'un des plus puissants disponibles aujourd'hui" et « juste derrière Fable 5 », le fleuron d'Anthropic. Contrairement aux laboratoires américains, qui réservent souvent leurs modèles les plus performants à un usage interne ou restreint, Moonshot et Alibaba insistent sur leur volonté de les rendre accessibles au public. Moonshot qualifie Kimi K3 de "plus grand système d'IA open-source au monde", rien que ça, avec 2 800 milliards de paramètres. Si c'est un indicateur notable

de la complexité du modèle, ce chiffre n'est pas obligatoirement gage de meilleures performances. De son côté, Alibaba indique que Qwen 3.8 compte 2 400 milliards de paramètres et continue d'évoluer. Ni OpenAI ni Anthropic ne communiquent les détails techniques comparables pour leurs modèles les plus performants.

LA CHINE CHOISIT L'OUVERTURE

Ces annonces surviennent alors que les États-Unis renforcent leurs sanctions économiques dans le domaine de la tech à l'encontre de la Chine. Ce, notamment via des contrôles à l'exportation limitant l'accès aux puces les plus performantes. Washington a également contraint Anthropic à retirer son modèle le plus



prochaine.

avancé du marché, par crainte qu'il ne profite à des concurrents étrangers.

USA : LA FIN DU GÉANT TOUT-POISSANT DE L'IA ?

Avec ces deux nouveaux modèles, les États-Unis se trouvent dans une position délicate. Malgré leurs investissements massifs dans les puces, datacenters et entraînement de modèles, la suprématie américaine s'effrite. Déjà, l'an dernier, l'entreprise chinoise DeepSeek avait déjà marqué les esprits en proposant un modèle peu coûteux, performant face aux systèmes américains. Reste à vérifier si Kimi K3 et Qwen 3.8 tiendront leurs promesses une fois soumis à des évaluations indépendantes. Quels que soient les résultats, ces annonces confirment que l'écart entre les deux pays se réduit, pour s'inverser dès l'année

THE WITCHER 3 BAT OFFICIELLEMENT UN RECORD ABSOLU DE SKYRIM

ourtant sorti 4 ans plus tard que Skyrim, The Witcher 3 a officiellement battu un record extraordinaire du RPG légendaire de Bethesda plus vite que lui. En attendant sempiternellement, The Elder Scrolls 6 huit (trop ?) longues années après sa première annonce, Skyrim continue malgré ses 15 bien tassés à faire la fierté de Bethesda et reste son RPG fantastique en monde ouvert le mieux vendu de son histoire. Malgré son immense popularité et la communauté de moddeurs la plus prolifique tous jeux confondus, The Witcher 3 de CD Projekt RED a pourtant dépassé ce mastodonte draconique en termes de vente, et ce plus rapidement compte tenu des 4 ans qui les séparent. Dans un communiqué massif sur son compte X.com, Bethesda a récemment fait le plein d'annonces pour la feuille de route de ses multiples projets à venir au sein de ses différentes licences phares. The Elder Scrolls y occupe naturellement une place importante. Son sixième épisode ne risque cependant pas de sortir avant encore quelques années, comme le studio l'a hélas sous-entendu en ces termes : « Avec plus de 65 millions d'exemplaires vendus, les joueurs continuent d'explorer Skyrim 15 ans plus tard, mais nous savons que l'attente pour la suite a été très longue. Le prochain chapitre est en route. Nous en sommes là où nous le souhaitons : le jeu nous plaît beaucoup visuellement et nous y jouons tous les jours ». Bethesda flexe donc un peu au passage en annonçant donc officiellement que Skyrim, probablement l'un de ses jeux les plus iconiques à ce jour, aurait donc écoulé 65 millions de copies depuis sa sortie en 2011. Or, un autre RPG en monde ouvert extrêmement populaire a également dépassé ce seuil symbolique bien plus rapidement : The Witcher 3 par CD Projekt RED.



SONY IMAGINE UNE MANETTE DUALSENSE AVEC ÉCRAN TACTILE AMOVIBLE

Après les gâchettes adaptatives et les sticks interchangeables, Sony s'attaque à l'agencement même de ses manettes. Un brevet récemment publié décrit un modèle modulaire équipé d'un écran tactile et d'une molette que le joueur pourrait déplacer à sa convenance. Sony n'a visiblement pas fini de démonter sa manette pour mieux la reconstruire. Dans un brevet récemment publié, le constructeur décrit un contrôleur PlayStation dont l'écran, la molette et plusieurs commandes pourraient être déplacés sur le boîtier au gré des préférences du joueur. L'idée reste au stade du concept, mais elle prolonge une tendance déjà amorcée avec la DualSense Edge et l'Access Controller. Cette fois, Sony ne se contente plus de rendre quelques éléments interchangeables, mais envisage plutôt une manette que chacun pourrait presque agencer à sa manière.

LA DUALSENSE TROQUERAIT SON PAVÉ TACTILE CONTRE UN VÉRITABLE ÉCRAN

Premier changement de taille : le large pavé tactile installé au centre de la DualSense disparaîtrait. La firme japonaise prévoit de le remplacer par un écran compact et amovible, capable de remplir bien davantage de fonctions. La dalle pourrait afficher les menus de la console, les paramètres, les messages ou les notifications reçues pendant une partie. Le joueur ne se contenterait pas de consulter ces informations : l'écran serait tactile, à la manière de celui d'un smartphone, et pourrait même s'enfoncer pour valider une commande. Le brevet envisage aussi une passerelle avec le téléphone. Un appel entrant pourrait ainsi apparaître directement sur la manette. Si le joueur choisit de décrocher, la console mettrait automatiquement la partie en pause, sans qu'il soit nécessaire de revenir manuellement à l'écran d'accueil.



Autre point important : Sony ne réserverait pas un emplacement précis à cette dalle. Maintenu par un système magnétique, elle pourrait être retirée puis installée ailleurs sur le contrôleur. Une approche qui permettrait de choisir sa position en fonction du jeu, de ses habitudes ou simplement de ses préférences en matière de confort.

UNE MOLETTE POUR NAVIGUER SANS LÂCHER SA PARTIE ?

À côté de l'écran, Sony imagine une molette amovible que le joueur pourrait déplacer sur la manette. Elle servirait à faire défiler les menus, ajuster un réglage ou valider une option en appuyant dessus. Une façon, sur le papier, de naviguer plus rapidement dans l'interface sans dépendre uniquement des sticks et des boutons.

Comme le relève MP1st, cette conception modulaire laisserait chacun organiser la manette selon ses préférences. Les éléments ne seraient alors plus enfermés dans une disposition décidée une fois pour toutes par le fabricant. L'écran et la molette pourraient ainsi changer de côté ou occuper différentes zones du boîtier.

À ce stade, il est évidemment impossible de savoir si ce brevet préfigure une nouvelle évolution de la DualSense ou s'il esquisse déjà les contours de la future manette de la PS6.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

Présente dans les gratins, les ratatouilles, les poêlées ou encore les salades estivales, la courgette fait partie des légumes les plus appréciés en été. Pourtant, une question revient souvent au moment de la préparer : faut-il l'éplucher ou peut-on consommer sa peau sans risque ?

NUMÉROS
UTILES

FAUT-IL MANGER LA PEAU DES COURGETTES ? CE QUE DISENT LES SPÉCIALISTES

Contrairement à certains légumes dont la peau est épaisse, coriace ou difficile à digérer, celle de la courgette est particulièrement fine. Cela s'explique par le fait que ce légume est récolté très jeune, avant sa pleine maturité. Résultat : sa peau reste souple, peu fibreuse et pratiquement imperceptible après cuisson. Elle peut même être consommée crue dans des salades, des carpaccios de légumes ou des préparations marinées. Au-delà de son intérêt gustatif, conserver la peau permet également à la courgette de mieux tenir à la cuisson. Sa chair, composée à plus de 90 % d'eau, a tendance à devenir très fondante lorsqu'elle est cuite. La peau aide ainsi le légume à conserver sa texture. Seules les courgettes très grosses ou récoltées tardivement peuvent présenter une peau plus épaisse et légèrement fibreuse. Même dans ce cas, elle reste généralement comestible.

LA PEAU CONCENTRE UNE GRANDE PARTIE DES NUTRIMENTS

D'un point de vue nutritionnel, conserver la peau est particulièrement intéressant. Une grande partie des fibres alimentaires du légume se trouve justement dans cette fine enveloppe verte. Ces fibres jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'organisme. Elles favorisent notamment :

- un meilleur transit intestinal ;
- une sensation de satiété plus durable ;
- une absorption plus lente des sucres après le repas ;
- une meilleure régulation du cholestérol.

Les fibres servent également de nourriture au microbiote intestinal, l'ensemble des milliards de bactéries qui peuplent notre intestin et participent au bon fonctionnement du système digestif et immunitaire.

UNE EXCELLENTE SOURCE D'ANTIOXYDANTS

La peau de la courgette est également beaucoup plus riche en composés antioxydants que sa chair. On y retrouve notamment des caroténoïdes, comme le bêta-carotène et la lutéine, responsables de sa couleur verte. Ces pigments contribuent à protéger les cellules contre les dommages causés par le stress oxydatif, impliqué dans le vieillissement cellulaire et certaines maladies chroniques. Elle contient également des polyphénols, des substances reconnues pour leurs propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Ces composés protecteurs sont naturellement plus concentrés dans la peau, qui constitue la première barrière de défense de la plante contre les rayons UV, les insectes ou les agressions extérieures.

DES VITAMINES ET DES MINÉRAUX MIEUX PRÉSERVÉS

La peau renferme également davantage de certains micronutriments que la chair.



On y retrouve notamment :

- de la vitamine C ;
- du potassium ;
- de petites quantités de magnésium et de vitamines du groupe B.

La vitamine C étant sensible à la chaleur, ces bénéfices sont particulièrement intéressants lorsque les courgettes sont consommées crues ou légèrement cuites.

Le potassium, quant à lui, participe au fonctionnement des muscles, à l'équilibre hydrique de l'organisme et contribue au maintien d'une pression artérielle normale.

LES RÉSIDUS DE PESTICIDES : FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

L'un des principaux arguments avancés pour éplucher les courgettes concerne la présence éventuelle de résidus de pesticides.

En pratique, ces résidus se concentrent principalement à la surface du légume. Un lavage soigneux sous l'eau courante, accompagné d'un léger frottement avec les mains ou une brosse alimentaire, permet déjà d'en éliminer une partie

peut constituer une solution supplémentaire. Dans la majorité des cas, les bénéfices nutritionnels apportés par la peau restent supérieurs aux risques liés aux faibles résidus éventuellement présents, à condition que le légume soit correctement lavé.

DANS QUELS CAS VAUT-IL MIEUX ÉPLUCHER LES COURGETTES ?

Même si la peau est généralement bien tolérée, certaines situations peuvent justifier son retrait.

Les personnes souffrant d'un intestin particulièrement sensible ou traversant un épisode de troubles digestifs peuvent parfois mieux supporter des courgettes épluchées, notamment lorsqu'elles sont consommées crues.

Les régimes pauvres en fibres prescrits temporairement après certaines interventions chirurgicales ou lors de maladies digestives constituent également des situations où l'épluchage peut être recommandé.

Chez les femmes enceintes qui ne sont pas immunisées contre la toxoplasmose, il est conseillé d'éplucher les légumes consommés crus après les avoir soigneusement lavés, par mesure de précaution.

ATTENTION AUX COURGETTES AU GOÛT AMER

Si une courgette présente un goût très amer dès la première bouchée, il est préférable de ne pas la consommer.

Cette amertume est liée à la présence de cucurbitacines, des substances naturellement produites par certaines plantes de la famille des cucurbitacées. En quantité importante, ces composés peuvent provoquer des nausées, des vomissements, des diarrhées et des douleurs abdominales.

Dans la grande majorité des cas, il est préférable de conserver la peau des courgettes. Fine, tendre et comestible, elle apporte davantage de fibres, d'antioxydants, de vitamines et de minéraux que la chair seule. Un lavage soigneux suffit généralement avant consommation.

importante.

Certaines personnes utilisent également un peu de vinaigre blanc avant de rincer abondamment le légume.

Pour celles et ceux qui souhaitent réduire davantage leur exposition, privilégier des courgettes issues de l'agriculture biologique

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

FORMULE 1 - MALGRÉ LE RETOUR EN FORCE DE FERRARI ET MCLAREN TOTO WOLFF RESTE CONFIANT

Après un début de saison presque parfait, Mercedes voit la concurrence se rapprocher. Victorieuse lors des six premières manches du championnat 2026, l'écurie allemande n'a remporté que deux des cinq Grands Prix suivants, laissant Ferrari s'imposer à deux reprises et McLaren décrocher un succès convaincant, le week-end dernier en Hongrie.

Malgré ce changement de dynamique, Toto Wolff refuse de céder à l'inquiétude. Le directeur de Mercedes estime que cette évolution de la hiérarchie est avant tout liée aux différents calendriers de développement des équipes plutôt qu'à un véritable renversement des forces en présence. « Si vous demandez à une intelligence artificielle qui était favorite à Budapest, elle répondra McLaren », a expliqué le dirigeant autrichien. « Cette équipe a toujours été très performante sur ce circuit. Elle y avait déjà dominé la

saison dernière, alors que cette piste nous convient traditionnellement moins. » Pour Wolff, il ne faut surtout pas tirer de conclusions hâtives après un seul week-end difficile. « Nous devons éviter de passer d'un extrême à l'autre. Ce n'est pas parce qu'une équipe brille sur un circuit qu'une autre est soudainement en difficulté. Ferrari et McLaren ont clairement progressé et sont désormais pleinement dans la bataille, mais nous n'avons pas introduit de nouvelles évolutions depuis plusieurs courses. La seconde partie de saison sera une véritable guerre du développement. » Le patron de Mercedes explique que les contraintes imposées par le plafond budgétaire obligent désormais les équipes à revoir leur stratégie. « Aujourd'hui, il n'est plus possible d'apporter des nouveautés à chaque Grand Prix comme auparavant. Il faut choisir le bon moment pour introduire un package d'évolutions. Pendant quelques courses, cela peut offrir un avantage, avant que les concurrents ne répondent à leur tour. C'est devenu un véritable jeu d'équilibre. » Mercedes prépare justement plusieurs nouveautés techniques pour les prochaines épreuves. « Nous avons volontairement conservé une partie de notre budget de développement pour la deuxième moitié du championnat. Nous suivons attentivement notre programme d'évolutions et, pour l'instant, nous estimons être dans une bonne position. Nous verrons si cela suffira pour conserver notre avance. »

PRUDENCE AUTOUR D'ANTONELLI

Interrogé sur les chances de Kimi Antonelli dans la course au titre mondial, Toto Wolff préfère rester mesuré malgré les excellentes performances du jeune pilote italien. « Il est beaucoup trop tôt pour parler du championnat. Même avec cinquante points d'avance, rien n'est joué. Il reste encore de nombreuses courses et deux abandons peuvent totalement redistribuer les cartes. » Le directeur de Mercedes rappelle également que la fiabilité reste un point à améliorer. « Nous avons connu quelques problèmes de ce côté-là. Nous devons continuer à optimiser chaque détail, du vendredi jusqu'au dimanche, afin de marquer le maximum de points à chaque week-end. »

UNE PRESTATION ENCOURAGEANTE MALGRÉ QUELQUES REGRETS

Wolff n'a pas caché sa satisfaction devant la prestation d'Antonelli, qu'il considère digne d'un prétendant au titre. « Absolument. Lewis Hamilton semblait le mieux placé pour gagner tout au long des essais et des qualifications. Finalement, nous repartons avec des points importants, ce qui reste positif. » Le patron de Mercedes estime toutefois que le résultat aurait pu être encore meilleur. « J'ai toujours tendance à voir le verre à moitié vide. Sans la pénalité, nous avions les moyens de terminer deuxième. Malgré tout, Kimi a réalisé un excellent week-end et il peut être satisfait du nombre de points récoltés. Nous devons désormais poursuivre sur cette dynamique pour les prochaines courses. » À l'approche de la seconde moitié de la saison, Mercedes conserve ainsi sa confiance. Si Ferrari et McLaren semblent avoir réduit l'écart grâce à leurs récentes évolutions, l'écurie allemande mise sur ses propres développements à venir pour reprendre l'ascendant dans une lutte pour le championnat qui s'annonce plus disputée que jamais.

A. Amine



BASKET-BALL - NBA

Les Wizards se positionnent à leur tour sur DeMar DeRozan

L'avenir de DeMar DeRozan demeure l'un des principaux dossiers du marché NBA. Libéré par les Sacramento Kings dans le cadre d'une opération destinée à alléger leur masse salariale, le vétéran de bientôt 37 ans suscite un vif intérêt à travers la ligue. Déjà annoncé dans le viseur des Cleveland Cavaliers, des Denver Nuggets, du Miami Heat et des Toronto Raptors, l'ancien All-Star attire désormais une nouvelle franchise. Selon les informations de Shams Charania, les Washington Wizards ont officiellement pris contact avec le joueur afin de lui présenter leur projet sportif.

La franchise de la capitale voit en DeRozan un élément capable d'accélérer sa reconstruction. Son expérience, son professionnalisme et son leadership seraient autant d'atouts pour accompagner la progression de la jeune génération, notamment celle d'A.J. Dybantsa, considéré comme l'un des grands espoirs de l'effectif. Sur le parquet, l'ancien joueur des Raptors, des Spurs, des Bulls et des Kings apporterait également une réelle valeur ajoutée. Aux côtés de Trae Young, Anthony Davis et Kris Middleton, il offrirait une solution supplémentaire dans la création offensive, tout en mettant son sang-froid au service de l'équipe lors des possessions décisives.

Malgré une saison difficile sur le plan collectif à Sacramento, DeRozan a une nouvelle fois démontré qu'il restait une référence offensive. Son adresse à mi-distance, sa capacité à provoquer des fautes et son efficacité dans les moments importants continuent d'en faire l'un des attaquants les plus fiables de la NBA.

Washington pourrait également disposer d'un avantage non négligeable dans les négociations. Contrairement à Cleveland et Denver, dont la marge financière est fortement limitée par le plafond salarial, les Wizards bénéficient d'une plus grande flexibilité pour proposer un contrat attractif et un rôle majeur au sextuple All-Star.

Reste désormais à savoir quelle direction choisira DeMar DeRozan. Privilégiera-t-il un projet où il occuperait une place centrale dans la reconstruction des Wizards, ou préférera-t-il rejoindre une équipe déjà armée pour lutter immédiatement pour le titre NBA ? Sa décision est attendue avec attention dans les prochains jours.



FOOTBALL

Une saison blanche mais un chiffre d'affaires record pour le Real Madrid

Un exercice réussi... sur le plan comptable. Le Real Madrid a indiqué mardi dernier avoir généré un chiffre d'affaires record de 1,221 milliard d'euros lors de la saison 2025/2026, malgré l'absence du moindre trophée. « Les revenus d'exploitation, hors produits issus des transferts de joueurs, ont atteint 1,221 milliard d'euros, soit 3,1 % de plus que sur le précédent exercice », a déclaré le club espagnol dans un communiqué. « Le Real Madrid a ainsi dépassé pour la première fois la barre des 1,2 milliard d'euros, un chiffre qu'aucune autre organisation sportive au monde n'a atteint à ce jour, ce qui consolide la position du club en tant que leader en matière de revenus dans l'industrie

du sport », a déclaré l'institution merengue. Le club madrilène a indiqué avoir réalisé un bénéfice net de 26 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport à celui de la saison 2024/25. La solide performance financière a été portée par de nouveaux contrats de sponsoring et par la hausse des revenus de son stade récemment rénové, le Santiago-Bernabéu, ceux-ci ayant augmenté de 11 % à 363 millions d'euros. Mais côté sportif, le Real Madrid sort d'une saison difficile qui l'a poussé à se montrer actif sur le marché des transferts, avec les arrivées du milieu portugais Bernardo Silva, du latéral espagnol Marc Cucurella ou du défenseur français Ibrahim Konaté, en plus de celle de l'entraîneur José Mourinho. Selon plusieurs médias, la Maison Blanche serait aussi parvenue à un accord avec l'ailier ivoirien de Leipzig, Yan Diomandé.



CAN FÉMININE 2026 (25 JUILLET - 16 AOÛT) MAROC - ALGÉRIE
AUJOURD'HUI À 21H AU STADE MOULAY EL HASSAN

UN TEST CRUCIAL MAIS PAS DÉCISIF POUR LES ALGÉRIENNES

La sélection algérienne féminine de football a un rendez-vous crucial, ce soir à partir de 21 heures, au stade Moulay-El Hassan, contre son homologue marocaine, dans un match capital comptant pour la deuxième journée du groupe A de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

La confrontation vaut certainement pour le choc très attendu de ce premier tour dans le groupe A. Les deux sélections, marocaine et algérienne, avaient frappé fort d'entrée, en écrasant, lors de la première journée jouée dimanche dernier, respectivement, le Kenya (4 - 0) et le Sénégal (2 - 0). Les Lionnes de l'Atlas avaient, en effet, largement dominé les Kenyannes au



stade du complexe sportif Moulay-El Hassan de Rabat, menées 3 à 0 dès la première mi-temps de la rencontre grâce aux réalisations de Sakina Ouzraoui (19'), Maryem Atiq (28') et Ibtissam Jraidi (31'). En deuxième période, la

Marocaine Ibtissam Jraidi avait récidivé à la 49', signant du coup le premier doublé du tournoi et la large victoire de son pays par un 4 à 0 sans bavure. Auparavant, les Algériennes avaient tout aussi réussi à lancer leur CAN avec brio, au stade

précédente édition où elle avait atteint les quarts de finale. Cela présage un duel sans concessions qui sera certainement agréable à suivre.

LE MATCH À NE PAS PERDRE POUR LES DEUX SÉLECTIONS

Même s'il est loin d'être décisif pour la suite de la compétition, c'est le match à ne pas perdre pour les deux équipes. Afin de préparer au mieux la confrontation, la sélection nationale a repris le chemin des entraînements, lundi dernier en matinée, soit dès le lendemain de sa victoire contre le Sénégal. Pour la circonstance, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a astreint les titulaires de la rencontre de la veille à une séance de récupération en salle à l'hôtel, sous la supervision du préparateur physique. De leur côté, les autres joueuses ont pris part à une séance plus soutenue sur le terrain du Lycée d'excellence, a indiqué la fédération. Au programme figuraient des ateliers techniques et tactiques, au cours desquels les coéquipières de Morgane Ikene ont affiché une grande détermination et de belles dispositions, confirmant leur volonté de se tenir prêtes à apporter leur contribution à l'équipe pour la suite de la compétition, à commencer par le sérieux test de ce soir face au Maroc. Le reste de la journée a été consacré au repos et à la récupération. Le lendemain, soit mardi dernier, le staff technique a programmé un travail biquotidien. Dans la matinée, les joueuses ont été réparties en deux groupes pour une séance en salle. L'après-midi, elles ont enchaîné avec une séance d'entraînement intense, d'une durée d'une heure et demie, axée sur les aspects technico-tactiques, dans une atmosphère empreinte d'assiduité et de concentration. Hier, Benstiti devait procéder à une séance de mise en place, d'avant-match, de son onze, avec des exercices spécifiques en vue du match d'aujourd'hui afin de permettre aux Vertes d'aborder dans les meilleures conditions ce rendez-vous. Il faut dire, toutefois, que le pays hôte part avec l'avantage du terrain et surtout de la galerie qui sera vraisemblablement tout acquise à cause. Mais les Algériennes ont leur talent et leur détermination à faire valoir également. A signaler, par ailleurs, que le second match de la 2e journée du groupe A, Kenya - Sénégal, se jouera également aujourd'hui à 17h, au stade olympique de Rabat.

Djaffar C.

USM ALGER / PRÉPARATION D'INTERSAISON Les Usmistes à pied d'œuvre à Aïn Draham



Quelques jours après l'annulation de son stage prévu à Milan, en Italie, faute de visas, auxquels certains joueurs n'ont pas eu droit, l'USM Alger s'est envolée finalement, mardi dernier, pour Aïn Draham, en Tunisie, afin d'y effectuer son regroupement précompétitif. «L'équipe séjournera pendant neuf jours à l'hôtel El Ghabat avant de rejoindre la ville de Tabarka pour la seconde phase du stage. Elle séjournera dix jours à l'hôtel La Cigale, le retour de la délégation en Algérie étant prévu le 16 août 2026», a détaillé la direction du club dans le communiqué diffusé la veille du départ. «Ce stage s'inscrit dans le programme de préparation élaboré par le staff technique, visant à offrir aux joueurs des conditions techniques et physiques optimales et à renforcer leur état de préparation pour le début de la nouvelle saison», ajoute-t-on encore. Par ailleurs l'USMA, vu les conditions dans lesquelles a été organisé ce stage, ne serait pas encore fixée sur les sparing partners à prévoir pour les matchs d'application. «Nous tenons également à informer les supporters du club que le calendrier et les dates des matchs amicaux que l'équipe disputera durant ce stage seront communiqués ultérieurement», s'est contentée de

communiquer à ce sujet la direction usmiste.

ABABA ET BENBOT DE RETOUR, DEHIRI TRANSFÉRÉ À AL AHLI DE TRIPOLI

Le coach Lamine N'Diaye s'est en tout cas réjoui de ce plan B mis en œuvre en un temps record par la direction rouge et noir. Ce qui lui permettra de continuer sa préparation estivale et éviter tout retard. En revanche, il devra désormais se résoudre à se passer des services de ses assistants étrangers, dont les dossiers n'ont pu être validés lors de leur

enregistrement par la fédération, étant donné qu'ils ne répondent pas aux exigences de la réglementation mise en place, laisse-t-on entendre. A en croire ce qui se dit en off, pour combler ces déficiences, la direction de l'USMA serait en tractations pour l'engagement de l'ex-international Khaled Lemouchia en tant qu'entraîneur adjoint aux côtés de Hadj Adlane qui est bien parti pour poursuivre sa mission au sein du staff technique. Côté effectif, les dernières nouveautés concernent le duo international Achref Abada et Oussama Benbot, qui ont enfin réintégré le groupe avec lequel ils ont pris l'avion pour la Tunisie. Hocine Dehiri, lui, n'a pas été du voyage. Il a officiellement quitté l'USMA pour le club libyen Ahli de Tripoli. L'information est confirmée par le club algérois qui a, d'ailleurs, adressé au joueur, dans un communiqué, «ses sincères remerciements pour son dévouement et son engagement durant les trois saisons passées au sein de l'équipe, période au cours de laquelle il a contribué à la conquête de trois titres».

Djaffar C.

COUPES AFRICAINES DES CLUBS (EXERCICE 2026 - 2027)

Le tirage au sort fixé au 6 août

Après avoir réservé une fin de non-recevoir à la doléance égyptienne qui proposait l'augmentation du nombre de clubs dans les compétition continentales inter-clubs, la CAF a avisé que le tirage au sort des tours préliminaires des deux coupes africaines aura lieu le 6 août prochain. L'opération se déroulera au siège de la Confédération dans la capitale égyptienne, Le Caire. Ainsi, les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines ne tarderont pas à être fixés sur leurs adversaires. Pour rappel, l'Algérie sera représentée, à l'occasion de l'exercice 2026 - 2027 par le MC Alger et la JS Saoura, en Ligue des champions, et par l'USM Alger et le CR Belouizdad, en Coupe de la CAF.

D. C.

LE CHABAB EN STAGE À TABARKA (TUNISIE) Deuxième victoire face au FC San Pedro

Le Chabab de Belouizdad, qui poursuit sa préparation en Tunisie, s'est imposé (2 - 1) face aux Ivoiriens du FC San Pedro, mardi dernier, en match amical disputé à Tabarka. Les buts du CRB ont été l'œuvre de Boussouar et Boukhanchouch. C'est la deuxième victoire des Rouge et Blanc en trois matchs de préparation disputés jusque-là. La première c'était vendredi 24 juillet face au club tunisien, nouveau promu de la 1re Division, Progrès Sportif de Sakiet Eddaier. Le CRB l'avait, là encore, emporté (1 - 0) sur une réalisation signée Meziane. Auparavant, les protégés de l'entraîneur tunisien Nabil Maaloul avaient fait match nul (1 - 1) lors de leur tout premier match disputé à Tabarka contre le club saoudien Al-Hazem Saudi Club, le 20 juillet écoulé. Le CR Belouizdad est en stage de préparation au complexe de la Cigale à Tabarka, en Tunisie, depuis vendredi 17 juillet. Il a prévu d'y séjourner deux semaines pour parfaire le volet technico-tactique de sa préparation estivale, avec plusieurs matchs d'application au programme.

D. C.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE MET FIN AUX FONCTIONS DU WALI DE CONSTANTINE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du wali de Constantine et a nommé le wali de Béjaïa pour le remplacer, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd'hui, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions de M. Abdelkhalek Sayouda, wali de la

wilaya de Constantine, et a nommé en remplacement M. Kamel-Eddine Karbouche, wali de la wilaya de Béjaïa, peut-on lire en effet dans le communiqué.

« Le président de la République a également chargé le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, M. Yahiaoui Said, de gérer les affaires de la wilaya de Béjaïa par intérim », a ajouté la même source.



LE CHEF DE L'ETAT REÇOIT UN APPEL DE SON HOMOLOGUE D'ÉGYPTE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier un appel téléphonique de son homologue d'Égypte, Abdel Fattah Al-Sissi, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son homologue M. Abdel Fattah al-Sissi, président de la République arabe d'Égypte, qui lui a présenté ses

condoléances et sa solidarité, en son nom personnel et au nom du peuple, du gouvernement et des institutions égyptiennes, suite aux incendies survenus en Algérie qui ont fait des victimes », précise la présidence.

« Les deux dirigeants ont également passé en revue les excellentes relations bilatérales entre l'Algérie et l'Égypte, et ont abordé la situation en Palestine, au Moyen-Orient, dans le Golfe et dans le

monde arabe, exprimant la nécessité de chercher à instaurer des solutions pacifiques dans tous les conflits et tensions de la région », a-t-elle ajouté. L'entretien a été aussi l'occasion de « discuter de la situation en Libye sœur et de la nécessité de travailler pour dépasser la situation difficile actuelle », a rapporté encore la présidence, indiquant que « les deux présidents ont convenu de se rencontrer prochainement ».

SAHARA OCCIDENTAL

UN APPEL RENOUVELÉ AU RESPECT DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Le colloque scientifique consacré à la question du Sahara occidental a pris fin, mardi dernier à Alger, sur un appel renouvelé au respect de la légalité internationale et à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies relatives au processus de décolonisation.

Les participants ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en plaidant pour le renforcement des mécanismes internationaux de protection des droits humains et une mobilisation accrue des acteurs institutionnels, académiques et médiatiques en faveur de cette cause inscrite depuis plusieurs décennies à l'agenda des Nations unies.

Au terme des travaux, les participants ont souligné que le règlement de la question sahraouie demeure indissociable du respect des principes consacrés par le droit international. Ils ont ainsi réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale, tout en plaidant pour l'élargissement du mandat de contrôle des Nations unies à travers l'intégration de la question des droits de l'Homme dans les prérogatives de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), notamment en ce qui concerne le droit du peuple sahraoui à exercer sa souveraineté sur ses ressources naturelles.

Les recommandations issues du colloque ont également insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et de documentation des violations enregistrées dans les territoires sahraouis occupés. À ce titre, les participants ont exhorté la société civile, dans toutes ses composantes, à intensifier ses efforts pour documenter les différentes violations et crimes internationaux commis sur le terrain, estimant qu'une information rigoureuse et fondée sur des faits vérifiés constitue un levier essentiel



pour sensibiliser l'opinion publique internationale et soutenir les démarches engagées devant les instances compétentes.

PLAIDOYER POUR UN RENFORCEMENT DES MÉCANISMES INTERNATIONAUX

S'agissant des violations des droits de l'Homme et des crimes perpétrés par l'occupant marocain, les recommandations ont mis l'accent sur la nécessité d'apporter une assistance juridique et procédurale aux victimes afin de leur permettre d'introduire des plaintes individuelles et collectives devant les juridictions internationales et régionales, ainsi qu'auprès des organes quasi judiciaires compétents.

Les participants ont, par ailleurs, souligné l'importance d'œuvrer à la désignation d'un Rapporteur spécial chargé de surveiller la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, estimant qu'un tel mécanisme contribuerait à renforcer le suivi des développements enregistrés sur le terrain et à consolider les instruments

internationaux de protection des populations concernées.

La question des ressources naturelles a également occupé une place importante dans les débats. Les participants ont réaffirmé la nécessité de dévoiler l'ampleur du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui par l'occupation marocaine, appelant à mettre en lumière les informations réelles et le véritable volume de l'exploitation de ces richesses et à les diffuser afin de démasquer la désinformation pratiquée par le Maroc à cet égard.

Au-delà des dimensions juridique et politique, le colloque a insisté sur l'importance croissante des enjeux médiatiques dans le traitement des questions internationales. Les participants ont ainsi appelé au développement de programmes de formation spécialisés dans le domaine des médias afin d'accompagner les évolutions de la question sahraouie et de renforcer les capacités des acteurs concernés en matière de communication stratégique.

Ils ont également plaidé pour l'élaboration d'une stratégie de communication dédiée à cette cause, fondée sur la production de contenus numériques multilingues s'appuyant sur des sources fiables, ainsi que sur des mécanismes scientifiques de suivi et d'analyse du discours médiatique international relatif aux conflits. À travers ces recommandations, le colloque scientifique d'Alger aura réaffirmé la centralité du droit international dans le règlement de la question sahraouie, tout en mettant en avant la nécessité d'une approche globale conjuguant action diplomatique, protection des droits humains, expertise académique et mobilisation médiatique. Un plaidoyer renouvelé en faveur de la mise en œuvre des résolutions onusiennes et du respect du droit du peuple sahraoui à disposer librement de son destin.

G. Salah Eddine

ANP : 2 TERRORISTES ABATTUS À CHLEF ET 6 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

Deux terroristes ont été abattus à Chlef, en 1^{re} Région militaire, et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations exécutées dans le territoire national, durant la période du 22 au 28 juillet 2026, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. " Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la

disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. " Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de sécurité, ont abattu, au niveau du Secteur militaire de Chlef, en 1^{re} Région militaire, deux terroristes et récupéré pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets". Dans le même contexte, " d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et " en

continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 32 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 97 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 50 kilogrammes de cocaïne et 780.519 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". " A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 151 individus et saisi 23 véhicules, 59 groupes électrogènes, 44

mardeaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite". De même, " 9 autres individus ont été appréhendés et 6.720 litres de carburants et 4 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes", poursuit la même source. Par ailleurs, " les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 153 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 212 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan. **APS**